



## **Déclaration liminaire CGT FO SUD CTR HSCT du 28 novembre 2019**

Selon l'INED un salarié sur 5 déclare avoir subi au moins un fait de violence au cours des 12 derniers mois et les femmes sont plus touchées que les hommes.

Le monde du travail dans sa globalité vit depuis des années un durcissement des conditions de vie au travail. Les rapports sociaux au travail et particulièrement les rapports hiérarchiques se tendent et les contraintes croissantes, sur les salaires, sur les contrats, sur les budgets dégradent considérablement les conditions de travail pour l'ensemble du salariat.

On ne prétend pas que les conditions de travail sont pires à l'Insee qu'ailleurs. Pour autant, l'Institut n'échappe pas à ces évolutions. D'ailleurs selon vos propres documents les réductions d'effectifs incessantes engendrent des « difficultés d'organisation » qui nécessitent des mesures de prévention. A ce titre nous analysons la refonte des règlements intérieurs qui nous a occupé ce matin comme une façon pour vous – une mauvaise façon – de répondre à ces difficultés, conséquences directes des réductions d'effectifs.

Effectivement la question des baisses d'effectifs est centrale. Elle vient toujours parasiter la tenue d'une véritable politique de prévention, de santé et de sécurité au travail. Il est fréquent qu'on oppose des impératifs de moyens à des mesures de prévention dont l'utilité est reconnue de tous. Ici c'est le remplacement de portes coupe-feu, là c'est la collecte des Duerp, ailleurs encore la généralisation des formations à la sécurité routière.

La baisse des effectifs pose un double problème : elle augmente les risques organisationnels et diminue les moyens alloués à leur prévention.

Or nous trouvons trop peu d'actions positives de prévention dans les établissements de l'Insee comme dans les documents de bilan et d'orientation de l'Insee.

Nous vous demandons donc de dégager des moyens humains et financiers afin que cet objectif devienne réalité.

Montrouge, le 28 novembre 2019